PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le 6 juillet, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pollefoort.

Présents : Mme D'Agostini, Mme Naveau, Mme Girard, Mme Rousseau, M. Beucher, M. Davy, M. Gasnier, M. Guitton, M. Ménard, M Pollefoort.

Absents excusés : Mme Rosak Baige, M. Moreau (pouvoir à Mme Girard), Mme Herman (pouvoir à Mme Yvon), M. Labre (pouvoir à Mme Rousseau).

Secrétaire de séance : M. Gasnier.

APPROBATION DU PV DU 5 JUIN

Le PV du 5 juin est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DE RFAY TON HISTOIRE

Mme Emilie Gasiner et M. Jérôme Rougier, présidents d'associations fayardes sont intervenus pour présenter la journée « Refay ton histoire » qui aura lieu le 22 mai 2027.

Cette journée aura pour objectif de retracer l'histoire de Fay en présentant différents évènements qui ont eu lieu sur la commune.

Le collectif envisage d'installer des « panneaux historiques » devant des bâtiments clés avec un QR code permettant d'accéder aux informations du lieu.

« Refay ton histoire » souhaite solliciter la commune pour les aider à financer ce projet.

Le conseil municipal demande une présentation d'un budget prévisionnel pour pouvoir se prononcer sur l'octroi d'une subvention.

RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DES REPAS CANTINE ET CHOIX DU PRESTATAIRE.

Suite au renouvellement de marché pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide, la commission en charge de la restauration scolaire a rédigé un nouveau cahier des charges et a lancé une consultation.

Deux entreprises ont répondu : Compass Group et API restauration. Mme Yvon présente les résultats.

Il ressort :

- Compass Group (Scolarest) : Mise en place d'un dispositif de remplacement en cas d'absence du personnel en charge de la cantine communale (service indispensable pour la commune).
L'entreprise propose moins de BIO mais s'approvisionne auprès de nombreux producteurs locaux. Elle respecte les exigences de la loi EGAlim et poursuit ses efforts afin d'améliorer continuellement ses pratiques

- API restauration : respecte la clause des 20% de produits BIO mais fait moins appel aux producteurs locaux. L'entreprise n'a pas fourni la fiche de liaison comme demandé dans l'appel d'offre. Enfin, le coût du repas est supérieur à celui de Compass Group.

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Compass Group (Scolarest) et charge le maire de signer le marché avec eux.

Vote : 14 POUR

QUESTIONS DIVERSES

Restauration d'un vitrail de l'église

Un vitrail dans l'église est tombé. Nous avons contacté 2 entreprises pour une intervention. A ce jour, seule « la forge de lumière », à Fresnay sur Sarthe, nous a répondu pour un chiffrage de dépose et mise en sécurité du vitrail.
Le devis s'élève à 460 €. Un autre devis pour la restauration va nous être adressé.

Ecole : séjour ski

Mme Yvon informe le conseil municipal que le séjour ski pour les élèves du CE1 au CM2 est reconduit. 48 enfants vont y participer. Une subvention sera sollicitée auprès de la mairie.

Canicule

Mme Rousseau interroge M. le Maire sur la fréquentation de la salle des fêtes suite à la mise à disposition de celle-ci pendant la canicule, pour les personnes vulnérables. M. Pollefoort répond que les personnes seules et / ou fragiles ont été contactées pour prendre de leurs nouvelles et les informer de la mise à disposition de la salle des fêtes.
Chacun semble bien entouré et préfère rester à leur domicile.

Fleurissement

Mme Rousseau s'interroge sur l'organisation de l'arrosage et demande qui est désormais en charge de l'entretien des plantations. Il est rappelé que, lors du précédent mandat, M. Briffault, conseiller municipal, apportait un soutien régulier à Damien pour l'arrosage et participait activement aux opérations de fleurissement des espaces publics. Son implication contribuait au bon entretien des massifs et des plantations communales.

Illuminations centre bourg

La maitrise d'œuvre, Lalu, en charge de l'aménagement du centre bourg, convie le conseil municipal à une rencontre le mercredi 23 juillet pour découvrir le travail réalisé avec les élèves de l'école autour de la création de gobos et de leurs projections sur les façades.

Passage piéton devant l'école

M. Ménard fait part au conseil de la vitesse excessive devant l'école, notamment à la sortie des classes. Il demande à ce que le passage piéton soit mis plus en évidence.

Fin de la réunion à 22h.